



# CENTRE DE LOISIRS 3 / 14 ANS MAIRIE D'ARGONAY



Mairie d'Argonay - 1 place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY

Tél. : 04 50 27 16 82 – Fax : 04 50 27 36 82 –

[mairie@mairie-argonay.fr](mailto:mairie@mairie-argonay.fr)

Centre de loisirs- 90, Route de l'avenir- 74370 ARGONAY

Tel : 04.50.09.76.55- 06.73.68.30.67-

[centre.loisirs@mairie-argonay.fr](mailto:centre.loisirs@mairie-argonay.fr)

## CADRE GENERAL

La Mairie d'Argonay propose un centre de loisirs à chaque vacance scolaire et les mercredis. Il est fermé 1 semaine pendant les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août. Il accueille des enfants de 3 à 12 ans et se déroule dans les locaux de l'accueil périscolaire.

La direction est assurée par Emilie LEVEQUE (diplômée DUT Carrières sociales, option animation et d'une licence professionnelle en intervention sociale). L'équipe d'animateurs est recrutée en fonction des besoins du centre de loisirs, selon la réglementation en vigueur. L'équipe est composée d'animateurs diplômés BAFA et stagiaires, et exceptionnellement d'animateurs non diplômés selon la réglementation.

Les inscriptions se font à la journée pour les vacances d'été. Pour les mercredis et les petites vacances, le C.L. propose un accueil en journée complète ou en demie journée, avec ou sans repas.

Le Centre de loisirs est avant tout un lieu de convivialité et de loisirs pour les enfants ; ce sont **leurs vacances**. Cependant il intègre également une dimension éducative et de vie en collectivité. Une place particulière est faite au **jeu**, à la découverte de **l'environnement, aux sports, aux activités de création** et aux **livres**.

Un thème pourra être précisé à chaque vacance scolaire, avec l'équipe d'animation en place. **Pour les mercredis**, il n'y a pas de thème particulier, il s'agit plutôt de favoriser **l'expression et la découverte** des enfants par diverses activités, selon les saisons et les opportunités.

Les activités sont variées, elles peuvent être manuelles, expressives, sportives, extérieures ... Elles sont préparées en amont par l'équipe d'animation, et peuvent changer en fonction de la météo ou des envies des enfants.

Pour les vacances scolaires de grandes sorties à la journée seront organisées. De façon à permettre aux enfants de découvrir un environnement différent ou de participer à une activité qui « sort de l'ordinaire ». C'est l'occasion d'avoir une vraie journée de vacance « dépaysante ». Les parents seront informés en amont.

# **L'enfant au cœur du projet - Intentions pédagogiques**

*Qu'est-ce que le projet pédagogique ?*

C'est un contrat de confiance qui lie la mairie, le directeur, les animateurs, les parents et les enfants. C'est notre base de travail, le document sur lequel chacun peut s'appuyer pour savoir vers quel objectif il tend, quel sens il peut donner aux activités.

Notre projet pédagogique placera l'enfant au cœur de nos intentions.

Le centre de loisirs est avant tout un moment de vacances, de détente et de rires où l'enfant peut s'éveiller aux richesses du monde qui l'entoure à travers les autres et les activités.

L'épanouissement de chaque enfant dans le groupe se fera en respectant son rythme, ses besoins, ses envies, en instaurant un climat d'écoute, de bienveillance et de confiance et en favorisant la découverte et les rires.

## **Objectifs pédagogiques principaux**

- Favoriser la confiance en soi, aux autres et l'estime de soi
- Développer la citoyenneté, le vivre ensemble et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Respecter le rythme de l'enfant, ses besoins et ses envies
- Favoriser un climat de confiance, d'écoute et de confiance
- Susciter la curiosité et l'éveil de l'enfant en l'invitant à découvrir et à s'ouvrir.
- Favoriser l'expression de l'enfant, son autonomie et le rendre acteur de ses loisirs

## **I- RESPECT DE L'ENFANT**

Comment favoriser l'épanouissement de l'enfant et son bien être ?...

### **1) Respecter les rythmes des enfants**

L'enfant doit commencer par se respecter lui-même si l'on souhaite qu'il respecte les autres. Se respecter soi-même, c'est connaître ses limites, ne pas se mettre en difficulté, apprendre à demander de l'aide si nécessaire, dire quand on va mal.

C'est en écoutant l'enfant et en établissant une relation bienveillante avec lui que cet objectif pourra être atteint.

Comment l'animateur peut-il respecter les besoins et les envies des enfants ?

- Respecter les besoins des enfants, c'est connaître son rythme, ses aptitudes et ses besoins.

Les accueils sont échelonnés afin de permettre à chacun d'arriver ou repartir à son rythme et de concilier vie familiale et loisirs. Les accueils du matin sont prévus entre 8h00 et 9h00, ceux du soir entre 17h00 et 18h00.

- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant, écouter ses parents. Tout au long de la journée, les activités varient en fonction du rythme de l'enfant et des temps de repos alternent avec les temps d'animation.

Après le repas, est mis en place un temps de sieste pour les petits et un temps de jeux ou activités calmes pour les grands, de façon à respecter le rythme de la journée.

➤ **Différentes formules** sont proposées pour répondre au mieux aux situations familiales.

Pendant les vacances d'été : inscriptions à la journée. Pas de demi-journée de façon à ce que l'enfant puisse profiter de la journée complète et participer aux animations et aux sorties. Ce qui permet également une meilleure dynamique de groupe et présente des avantages pédagogiques.

Pour les mercredis et les petites vacances : inscriptions à la journée, le matin avec ou sans repas (départ vers 12h00 avant le repas, et 13h00 / 13h15 après le repas), l'après-midi sans repas (arrivée à partir de 13h30).

## **2) Respecter les besoins des enfants, être à leur écoute**

**Disponibilité** : l'animateur devra être disponible tout au long de la journée pour rester à l'écoute des enfants.

**Relations privilégiées** : favoriser les petits groupes pour encourager les relations privilégiées avec l'enfant. Connaître le nom de ses frères et sœurs, de son doudou, sa couleur préférée... Ce sont autant de détails qui feront prendre conscience à l'enfant de son importance aux yeux de l'adulte, ce sont ces instants qui créeront un moment d'échange, de complicité et de confiance. Cela permettra aussi aux animateurs de transmettre des informations plus personnelles aux parents.

**Rituel** : la journée des enfants est organisée autour de rituels qui le rassurent et lui permettent d'avancer dans sa journée avec sérénité. Ce peut être des rituels d'hygiène avant et après le repas mais aussi pour les retours au calme après les jeux ou des instants de regroupement avant de démarrer les jeux.

## 2/ VEILLER A SA SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE

➤ **Sécurité affective** : être à l'écoute des enfants, prendre le temps de leur répondre et de communiquer avec eux. Etre attentif à leur besoin « d'attention ».

➤ **Sécurité morale** : respecter les enfants en tant que personne, ne pas les laisser se battre ni se moquer ... Faire attention à la personnalité de chacun

➤ **Sécurité physique** : adapter les activités physiques à l'âge des enfants pour ne pas les mettre en danger. Faire attention aux lieux choisis pour les activités extérieures. Dans un bus les enfants ne doivent pas s'asseoir aux niveaux des sorties, s'il y a des ceintures ils doivent s'attacher. Adapter le matériel utilisé à l'âge des enfants

Chaque animateur doit être en capacité de dispenser les 1ers soins d'urgence et d'alerter les secours en cas de besoin. La formation aux 1ers secours est vivement recommandée.

➤ Penser également à son **hygiène** : se laver les mains, la bouche, aller aux toilettes, bien se nourrir et boire régulièrement

Les notions d'équilibre et de découverte alimentaire sont aussi très importantes, à réfléchir avec les agents de cuisine et lors d'activités.

Enfin, l'espace sera aménagé pour prévenir d'éventuels dangers , assurer confort et sécurité aux enfants, respecter leurs âges mais aussi les différents temps d'activité : activité manuelle, jeux libres, coin lecture....

## 3/ GRANDIR: ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

➤ **A travers les activités** : permettre à l'enfant de faire par lui-même, l'aider mais ne pas faire à sa place. Prévoir un temps de rangement, car celui-ci doit faire partie de l'activité. L'enfant est capable de ranger à son rythme, il faut être patient !

➤ **Au moment des repas** : l'enfant peut manger seul, l'animateur est là pour l'aider à couper sa viande (pour les plus petits). Les plus grands peuvent même se servir, c'est également le moment de leur apprendre à partager. Etre attentif à ce que les enfants goûtent de tout, mais ne pas les forcer.

**Accompagner et encourager** : L'animateur ne doit pas faire à la place de l'enfant mais avec lui. Il doit l'encourager à faire tout seul et associer l'enfant aux tâches qu'il peut faire dans la vie quotidienne et dans celle du centre : ranger l'activité, nettoyer les pinceaux ect...

**Valoriser** : valoriser l'enfant dans ses compétences, ses acquisitions, proposer à l'enfant des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles il pourra exploiter ses savoir-faire, progresser.

**Responsabiliser** : faire grandir un enfant, à son rythme, c'est aussi le responsabiliser à travers des activités (rôle d'arbitre, explication du jeu aux copains...) et des tâches de la vie quotidienne.

## **II/ Respect des autres et vie en collectivité : Ensemble**

### **1/ Favoriser la vie en collectivité et l'apprentissage de la citoyenneté**

En étant au centre de loisirs, l'enfant doit aussi respecter les autres.

#### **1) Règles de vie**

Les règles de vie seront établies dès le 1er jour des vacances avec les enfants. Elles seront un contrat moral entre les animateurs et les enfants. Elles pourront être présentées sous forme d'affiches, de scénettes, de marionnettes... Toutes formes créatives est intéressante tant que le message est passé aux enfants et qu'il reste une forme écrite à laquelle les enfants peuvent se référer, en cas de conflits par exemple.

Il est important de préciser aux enfants les interdits et les actes qu'ils doivent éviter de faire (courir dans les couloirs, couper la parole aux autres...). En face des choses que les enfants ne doivent pas faire, préciser les sanctions possibles et se rappeler que les règles servent aussi à autoriser : les enfants peuvent jouer, rire, découvrir...

- Respect des autres : 2 interdits sont imposés aux enfants

**Interdit de faire mal aux autres** : en cas de conflit, les enfants peuvent faire appel à un animateur ou essayer de régler le problème entre eux. Aucune violence physique ne sera tolérée. Pour les plus petits chez qui l'expression verbale n'est pas encore un moyen évident, un punching ball pourra être mis en place pour que l'enfant puisse « décharger » sa colère contre un objet.

**Interdit de se moquer des autres** : toute discrimination physique ou psychique sera sanctionnée : Les moqueries ou insultes feront l'objet de discussion, d'explication mais aussi de sanction-réparation.

**Politesse** : Par ailleurs, les règles élémentaires de politesse « bonjour, au revoir, s'il te plait, merci » seront mises en valeur par l'équipe d'animation car le respect passe aussi par ces petits mots.

**Limites et autorité** : L'enfant a besoin de sécurité, de repères mais aussi de limites et d'autorité. C'est à travers ces limites posées par l'animateur que l'enfant se construit : cela le rassure de savoir où il peut aller, ce qu'il a le droit ou pas de faire. Les limites sont donc structurantes pour l'enfant mais il est du devoir de l'animateur de les transmettre avec bienveillance et bon sens. Respecter les autres, favoriser l'entraide et la coopération, la solidarité et le partage.

**Participer à la vie collective** : Débarrasser la table n'est pas une punition mais un acte collectif qui permet à chacun de participer à la vie de groupe, à se responsabiliser

**Petits groupes** : ils seront favorisés pour que les envies et les besoins soient respectés, valorisés. La richesse du collectif sera entretenue par la valorisation de l'individuel ; l'enfant doit être reconnu individuellement pour aller à la rencontre des autres.

## **2/ S'ouvrir aux autres :**

Les activités seront réalisées pour favoriser le lien intergénérationnel et interculturel. C'est en connaissant les autres que l'on s'ouvre, que l'on apprend et que l'on vit pleinement la richesse de ce monde.

Des animations avec d'autres centres de loisirs, avec d'autres publics seront régulièrement proposées, notamment avec l'EHPAD d'Argonay.

De même, le centre de loisirs participe à l'inter centre lors de la semaine du jeu afin de favoriser les rencontres avec d'autres enfants.

## **II- EPANOUISSEMENT A TRAVERS LES ACTIVITES**

Les activités ne sont qu'un moyen d'atteindre les objectifs que l'équipe s'est fixée.

**Programme d'activité** : repère pour les animateurs et les familles, le programme d'activités est conçu en amont par l'équipe d'animation. Toutefois, il n'est ni figé, ni exhaustif. Il peut varier en fonction de la météo, des conditions matérielles ou du nombre d'enfants mais aussi selon leurs envies du moment.

### **1/ Les activités pédagogiques proposées et leur intérêt**

**Repos et vacances**: être en vacances, c'est aussi se reposer. Après le repas, un temps calme est proposé aux grands et une sieste aux petits qui peuvent amener leurs doudous et sucettes. Le réveil se fera de manière échelonné.

**Les activités manuelles et artistiques** : elles permettent à l'enfant de s'exprimer librement, de partager leurs idées, leurs connaissances, de laisser libre cours à leur imagination et leur créativité.

**Le jeu** : vecteur de socialisation

**Les livres** : découverte et imagination

**L'expression corporelle** : apprendre à découvrir son corps, l'aider à s'exprimer

**Le sport** : équipe, coopération, entraide, solidarité, partage, compétition, , dépassement de soi

**Les grands jeux** : rêves, imaginaire, esprit d'équipe

**Ateliers libres** : le centre de loisirs est un lieu de détente et de loisirs où les enfants ont besoin de laisser libre cours à leur imagination.

**Sortie** : découverte et dépassement

**Les mini camps** : pour apprendre la vie quotidienne hors de chez soi et se faire une première expérience de vacances entre copains, sans les parents.

Les mini camps ont une dimension toute particulière dans le projet pédagogique du centre de loisirs. En effet, l'enfant part de chez lui, une attention particulière est donc nécessaire sur sa sécurité affective. L'enfant est acteur de ses vacances : en petit groupe, il peut plus facilement donner son avis et développer son esprit critique.

Il découvre un nouveau lieu, de nouvelles activités : à travers le sport, c'est le dépassement de soi qui est valorisé.

Mais c'est surtout la notion du vivre ensemble qui est encore plus développée : les repas, la vie quotidienne et les repos sont partagés. L'enfant découvre l'autonomie en participant pleinement aux tâches de la vie quotidienne.



## **2/Respecter les envies de l'enfant, le rendre acteur de ses loisirs**

Le centre de loisirs doit permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs en l'amenant à faire des choix personnels, à s'exprimer et à communiquer ses envies et ses idées.

➤ **Favoriser sa créativité et son imagination** en proposant des activités artistiques, manuelles, lire des contes, proposer des jeux mettant en scène leur imaginaire.

➤ **Favoriser son expression et ses initiatives** par des activités expressives.

Prendre en compte leurs idées d'activités (dans la mesure du possible), par une boîte à idée, en proposant des temps de discussion (avec les plus grands), ou en mettant en place un conseil d'enfants (une fois par trimestre, par exemple).

➤ **Permettre son épanouissement** individuel et collectif ; susciter **sa curiosité** par la découverte de nouvelles activités ou nouveaux endroits.

➤ **Acquérir de nouveaux savoir-faire** par la découverte de nouvelles activités, la pratique de nouveaux sports ou d'activités favorisant la motricité.

**Choix et liberté** : Etre à l'écoute des enfants et de leurs besoins, proposer plusieurs ateliers au choix .Favoriser les petits groupes afin d'être plus à l'écoute, et permettre une meilleure convivialité. Proposer des activités adaptées à l'âge des enfants. Alternier les activités manuelles / créatives et sportives, intérieures et extérieures.

Laisser des moments « libres » de façon à ne pas tomber dans l'activisme. Les enfants ont besoin de ces moments-là pour leur épanouissement et le rythme de la journée, ils ont besoin de moments « à eux ». Cela favorise aussi leur imagination à travers les jeux d'imitation.

## **3/ DECOUVERTE CULTURELLE ET DE SON ENVIRONNEMENT**

➤ Profiter des **sites naturels de la région** : notre environnement nous permet de nombreuses découvertes ou redécouvertes concernant la faune et la flore. Le centre de loisirs doit permettre cette découverte de manière ludique, en proposant des jeux aquatiques et baignades au lac, en organisant des grands jeux en moyenne montagne ou à la campagne, en faisant appel à des associations, ...

➤ **Respecter la nature** : toutes ces promenades permettent l'appréhension du respect de la nature. Elles sont l'occasion d'expliquer aux enfants combien il est important de ne pas jeter ses déchets dans la nature, ... C'est aussi l'occasion de mettre en place le tri sélectif dans le centre de

loisirs. L'utilisation de matériaux de récupération sera encouragée pour les activités manuelles faites au centre.

Dans la vie quotidienne du centre, les animateurs encourageront l'éducation à l'environnement la sensibilisation aux questions environnementales (le tri sélectif, venir à pied ou en vélo, ne pas gaspiller, ne pas laisser couler l'eau...)

### **III- Les acteurs de ce projet**

#### **1/ Moyens humains**

##### **- Rôle du maire et des conseillers municipaux**

Le maire est le responsable et l'organisateur du centre de loisirs. Avec certains conseillers municipaux de la commission sociale, c'est lui qui rédige le projet éducatif duquel le projet pédagogique découle.

##### **- Rôle de la directrice**

Elle a pour mission principale de mettre en œuvre le projet éducatif de la Mairie à travers le projet pédagogique. Le programme d'activités conçu avec la responsable et ses animateurs doivent répondre aux objectifs du projet pédagogique.

Elle veille, en accord avec la municipalité au fonctionnement, au développement du centre de loisirs et à la mise en place d'activités adaptées aux enfants, ainsi qu'au respect du règlement intérieur.

Elle propose et gère les moyens humains, pédagogies et financiers nécessaires. Elle recrute, avec la directrice générale des services et les conseillers municipaux, les animateurs. Elle se doit d'être à leur écoute, de les accompagner, les former et d'établir un climat de confiance, de respect et de convivialité.

##### **- Rôle du directeur adjoint**

✓

*Le lien direction animation*

Le D.A sert de lien entre le directeur qui ne peut pas toujours être sur le terrain et les animateurs.

✓

*Un animateur expérimenté et un garant du projet*

Le D.A est une personne en en voie de devenir directeur, mais il reste avant tout un animateur.

Aussi est-il expérimenté et c'est pourquoi il peut aider les animateurs dans les activités. Il aura pour mission d'anticiper, de prévoir et de coordonner puisqu'il aura une vision plus globale des choses. L'aide du D.A peu donc être matérielle, humaine ou pédagogique

✓ *Un administratif*

Lorsque le directeur est absent, c'est son adjoint qui prend le relais sur le plan administratif.

#### - Rôle des animateurs

Accompagner	Responsabilité
Valoriser	Animer
Encourager	Informé
Ecouter	Ecouter, mettre en confiance
Respecter	Proposer et prendre des initiatives

#### - Rôle de l'équipe d'animation :

Il est demandé à chacun d'être responsable, autonome et motivé, de mettre en œuvre le projet pédagogique et par conséquent respecter tous les points énoncés. Il est également demandé :

- D'être à l'écoute des enfants et des parents, prendre le temps de les accueillir le matin et le soir, leur raconter notre journée, comment leur enfant s'est comporté, ... Favoriser les échanges et éventuellement proposer des « commissions » de projet sur le centre de loisirs. Ce qu'ils nous disent reste confidentiel.
  - De jouer et de ranger avec les enfants,
  - De ne pas crier après les enfants,
  - De se respecter entre eux,
  - De participer activement aux réunions d'équipe et de préparer leurs activités.
  - Donner l'exemple : manger de tout, se laver les mains, être respectueux, ... **L'adulte est un point de repère** pour l'enfant. Il doit faire attention à son comportement, à son langage et également à sa tenue vestimentaire.
- **Etre à l'écoute et favoriser la communication**, toujours répondre à une question et prendre le temps d'expliquer les choses (même en cas d'interdiction), être juste avec tous les enfants, permette aux enfants de se sentir en confiance.

## **2/ organisation d'une journée type**

8h00 / 9h00 ⇒ Temps d'accueil échelonné, proposition de petits jeux, ou « libre »

L'accueil du matin est un moment où l'animateur accueille l'enfant et son parent, il lui propose des petits jeux de façon à commencer la journée doucement.

9h00 / 9h30 ⇒ Collation, moment d'échange

9h30 / 11h45 ⇒ Activités, rangement

11h45 / 12h00 ⇒ Toilettes, se laver les mains

12h00 / 13h15 ⇒ Repas (temps convivial, de communication et d'échange) et trajets

Le temps de repas est un moment d'échange, de partage et de convivialité. Chaque animateur gère sa table avec une dizaine d'enfants. Les enfants essayeront de se servir seuls, en partageant.

Les enfants sont invités à goûter de tout mais jamais ils ne seront forcés à finir leur assiette. Pour autant, l'animateur sensibilisera les enfants au respect de la nourriture, au gaspillage.

13h15 / 14h00 (ou plus si besoin) ⇒ Temps calme (sieste pour les petits)

14h00 / 16h30 ⇒ Activités et rangement, toilettes, se laver les mains

16h30 / 17h00 ⇒ Goûter

17h00 / 18h00 ⇒ Temps de départ échelonné, proposition de petits jeux, ou « libre »

### **- LES REUNIONS**

Une réunion de préparation aura lieu avant chaque vacance, et par période de mercredis. Un point pourra être fait en fin de journée. Une réunion de bilan aura lieu en fin de semaine pour les vacances et en fin de période pour les mercredis

### **- 3/ EVALUATION**

#### **Critères quantitatifs et qualitatifs**

Le nombre d'enfants présents au centre de loisirs est révélateur du degré de satisfaction des familles. S'il est en augmentation, nous pourrions l'interpréter comme un signe positif et nous devons continuer d'apporter la qualité au centre de loisirs au travers de nos actes et nos activités.

A l'inverse, si les effectifs diminuent, la question de la satisfaction offerte aux familles devra se poser : pourquoi les effectifs diminuent-ils ? Les parents ont-ils trouvé une solution moins onéreuse (famille, amis etc....), une autre organisation (reprise de travail à temps partiel...) ou ne sont-ils plus satisfaits du service proposé ? Si tel est le cas, il faudra prendre les mesures nécessaires pour améliorer le centre de loisirs et se remettre en question.

Un questionnaire de satisfaction pourra être proposé aux familles en fin de séjour pour faire évoluer et progresser le centre de loisirs.